



Chères membres,
Chers membres,

Vous recevez le dernier Info-négo en lien avec la négociation de 2014.

Dimanche dernier vers 11 h se signait notre nouvelle convention collective en vigueur du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2016. Les changements de cette nouvelle convention touchent, entre autres :

- le processus d'attribution des charges de cours;
- l'évaluation des enseignements;
- le traitement (ou salaire).

Nous avons une augmentation de 2,5 % de la charge de cours au 1er janvier 2014. Conséquemment, notre salaire est maintenant de 9 245 \$ la charge de cours de 45 heures. Nos contrats de l'automne seront modifiés en fonction de ce nouveau montant. La rétroaction sera versée au plus tard à la paie du 4 septembre prochain pour les contrats de l'hiver 2014 et de l'été 2014.

Sur le site du Syndicat, vous trouverez notre nouvelle convention : http://www.sccc-uqo.ca/telechargements/SCCCUQO_CC_2014-2016.pdf.

Nous pouvons remercier toutes les personnes qui ont contribué à la réussite du processus de négociation qui a seulement duré un peu plus de six mois.

Syndicalement vôtre,

Marc Aubé
Vice-président aux communications
Syndicat des chargées et chargés de cours
de l'Université du Québec en Outaouais
819 773-1692
marc.aube@uqo.ca

Rencontres avec l'Employeur

~~24 janvier 2014~~
~~7 février 2014~~
~~21 février 2014~~
~~6-7 mars 2014~~
~~20 mars 2014~~
~~27-28 mars 2014~~
~~11 avril 2014~~
~~30 avril 2014~~
~~5 mai 2014~~
~~12 mai 2014~~
~~16 juin 2014~~
~~25 juin 2014~~